



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

affiliation

Question écrite n° 2802

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le souhait exprimé par l'union départementale interprofessionnelle de Moselle CFDT de voir l'assurance maladie universelle mise au rang des travaux prioritaires et urgents de la nouvelle législature. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Le Gouvernement travaille à l'élaboration du projet de loi portant création de l'assurance maladie universelle et s'attache en priorité à définir les voies et moyens de faciliter l'accès aux soins des plus démunis. Le Gouvernement fera adopter en 1998 les dispositions législatives nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2802

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 septembre 1997, page 2834

Réponse publiée le : 17 novembre 1997, page 4078